



L'ÉGLISE DE CHAPPES



## L'ÉGLISE DE CHAPPES

---



E voyageur qui suit la route de Chavenon à Montmarault, ne manque pas de remarquer l'église de Chappes, dont le clocher apparaît sur le bord du chemin, au sortir d'un ravin profond bordé de prairies accidentées et parsemées de gros rochers.

Ce petit édifice de style roman, remarquable déjà au point de vue architectural, contient deux objets dignes d'être signalés : une Madone antique et un très beau bas-relief. C'est une double raison pour lui consacrer cette notice.

D'après une tradition locale, le siège de la paroisse aurait été autrefois au bourg de La Préau. On voit en effet, au milieu de cette agglomération de maisons, les restes d'une église, et près de là un champ jonché d'ossements, qui porte encore le nom significatif de Champ du sommeil. (1)

Mais à quelle époque et pour quel motif le siège de la paroisse fut-il déplacé ? Aucun document ne vient nous éclairer sur ce point. Tout ce que nous savons, c'est que le changement s'effectua avant le XII<sup>e</sup> siècle, car des pièces

---

(1) Nous devons ces renseignements ainsi que la plupart de ceux qui nous ont permis d'écrire cette notice à M. l'abbé Clostre, curé de Chappes. Nous lui adressons nos sincères remerciements.

authentiques établissent que vers cette époque, en 1124, l'église de Chappes, avec ses dîmes et priviléges, fut donnée à l'abbaye de Souvigny par l'archevêque de Bourges. (1)

C'était vraisemblablement un assez maigre cadeau. Mais l'archevêque de Bourges, en agissant ainsi, se débarrassait sans peine de la surveillance d'une pauvre paroisse, située à l'extrême de son diocèse ; de leur côté, les moines n'étaient pas fâchés d'établir leur autorité sur une église dont le territoire avoisinait celui de Murat, où les sires de Bourbon venaient de construire un château important. Ils fondèrent aussitôt à Chappes un prieuré desservi par deux religieux.

Le pays était pauvre et les revenus de l'église ne durent jamais être considérables. Le prieuré toutefois n'était pas sans importance, car en 1314, Louis I<sup>er</sup> duc de Bourbon et le prieur de Souvigny le prirent comme lieu de rendez-vous pour régler leurs intérêts.

Deux actes, passés entre ces personnages, sont datés du prieuré de Chappes. Par un premier acte, en date du 13 août 1314, le duc Louis fonde une rente annuelle de 50 livres tournois, (900 francs environ de notre monnaie) pour subvenir à l'entretien de trois nouveaux religieux, outre les deux autres qui y étaient déjà. Par un second acte, passé quelques jours après, 17 août 1314, le prieur et les moines de Souvigny reconnaissent le duc comme leur suzerain ; de son côté, le prince jure de faire respecter les droits et priviléges de l'abbaye. Un siècle plus tard, Louis II, duc de Bourbon, dans ses dispositions testamentaires, fait encore mention du prieuré de Chappes, auquel il lègue une petite somme d'argent. (2)

Il semble qu'à partir de cette époque, l'importance du prieuré ait été en déclinant, car il n'en est plus parlé dans les chroniques locales. Le nombre des religieux va en diminuant ;

---

(1) Ancien Bourbonnais.

(2) Ancien Bourbonnais.

de cinq, il tombe à deux, et au moment de la Révolution nous n'en trouvons plus qu'un seul. Toutefois, la nomination du chapelain appartenait toujours à l'abbaye de Souvigny, et les revenus de l'église lui étaient envoyés en nature, sous forme de gibier.

Le XI<sup>e</sup> et le XII<sup>e</sup> siècle furent une époque bien féconde en monuments religieux. De toute part, les populations, revenues des terreurs causées par le passage de l'an mille, se mirent avec ardeur à réparer les vieux sanctuaires délaissés et surtout à en construire de nouveaux. A en juger par le grand nombre d'églises romanes qu'on rencontre dans nos campagnes, et qui leur donnent tant de cachet, il semble que le centre de la France, plus que toute autre région, ait participé à ce mouvement.

Presque toutes les églises de nos anciennes paroisses sont de cette époque. Quelques-unes, Huriel, Saint-Menoux, Châtel-Montagne, Saint-Désiré, pour ne citer que celles-là, sont des monuments de premier ordre. L'église qui nous occupe, sans pouvoir leur être comparée, ni par les dimensions, ni par la pureté du style, n'en est pas moins digne d'attirer l'attention.

L'édifice se compose d'une nef principale, sans transept et de deux collatéraux terminés par des chapelles en cul-de-four. Le clocher, le portail et les ouvertures latérales, ont tous les caractères de l'époque romane pure ; ils sont du XI<sup>e</sup> siècle. Mais la nef principale, composée de cinq travées, présente les indices de deux styles différents. Les colonnes sont bien de la même époque que le reste de l'église, peut-être même, à en juger par la forme byzantine des chapiteaux, sont-elles plus anciennes, mais les arceaux qu'elles supportent sont de l'époque postérieure, de l'époque ogivale. Il est probable qu'au moment de sa construction, l'église fut recouverte par un plafond en bois, remplacé au siècle suivant par une voûte supportée par des arcs en ogive, selon le goût de l'époque. Cette voûte, trop lourde pour la légèreté des colonnes, dut toujours manquer

de solidité, et aujourd'hui encore, malgré des travaux de consolidation, en voyant les profondes lézardes qui sillonnent les arcades, l'écartement des murs latéraux, on se demande avec inquiétude comment l'édifice est resté debout.

Le clocher se trouve sur le prolongement de la nef principale. Il est formé par un soubassement carré qui, à la hauteur de la toiture, se transforme en une tour octogonale à deux étages, surmontée d'un toit de forme trapue couvert en bardeaux. Le premier étage est orné d'une galerie de niches et d'ouvertures angulaires, signe caractéristique du roman auvergnat ; le second, de fenêtres plus étroites et moins nombreuses, en plein cintre. Ces deux galeries, avec leurs colonnes bien détachées, donnent au clocher beaucoup d'élégance et corrigent ce qu'il y a de lourd dans sa structure.

Le chevet est la partie la plus intéressante de l'église. Les chapelles de forme arrondie, entourées d'un cordon curieusement sculpté et le clocher qui les domine majestueusement, forment un bel ensemble, malheureusement déparé par une tour et par un contrefort grossier, qui détruisent la symétrie. Le pittoresque, toutefois, n'y perd rien, et toutes les personnes qui traversent Chappes, sont frappées par la vue du charmant tableau qui leur apparaît, à l'entrée du bourg, au milieu des arbres de la route.

Aussi les habitants de Chappes, quoique le sentiment artistique soit bien peu développé dans nos campagnes, sont-ils très fiers de leur clocher ; peut-être même la haute considération qu'ils ont pour lui, leur fait-elle trop négliger le portail de l'église, bien digne cependant d'être remarqué.

Il est percé dans une façade à pignon et il se compose d'une archivolte d'un plein cintre parfait, supportée par un faisceau d'élégantes colonnettes. De chaque côté, des colonnes engagées s'élèvent jusqu'à une corniche en saillie le long de laquelle se développe un cordon d'arcs entrelacés. Le tympan est uni, sans ornements, mais les sculptures des chapiteaux, et celles

de la corniche sont d'un travail fin, délicat et du plus gracieux effet. Maintenant, pour compléter cet ensemble intéressant, n'oublions pas de remarquer que la vieille porte en chêne est encore en place avec ses antiques ferments, énorme serrure et larges pantures épanouies à leur extrémité en forme d'accent circonflexe.

Le portail de l'église de Chappes est donc arrivé jusqu'à nous sans avoir eu à affronter les réparations, épreuves toujours si dangereuses pour les monuments ; cela seul lui donne de la valeur aux yeux des connaisseurs. Malheureusement, tourné du côté de la campagne, sur une petite place encombrée de débris de toute sorte, il passe à peu près inaperçu ; du reste, on l'ouvre rarement, le service de l'église se faisant par une porte latérale précédée d'un porche grossier.

Ce porche, sorte de hangar, est aussi une des curiosités du pays, digne d'être mentionnée. C'est sous son abri protecteur que paroissiens et paroissiennes s'arrêtent pour bavarder avant la messe, qu'ils s'y attardent pendant l'office, et enfin que massés en groupe compacte, ils obstruent la sortie de l'église. On le désigne du nom pittoresque de *caquéoué*.

Maintenant que nous connaissons les abords de l'église, pénétrons dans l'intérieur.

La nef principale a cinq travées. Elle s'étend devant nous tout en longueur, car la vue n'est pas arrêtée par l'intersection d'un transept. Les galeries latérales ont des voûtes en demi-berceau, destinées sans doute à empêcher l'écartement de la voûte principale ; nous avons vu qu'elles s'acquittaient fort mal de cette fonction, car depuis longtemps elles ont dû elles-mêmes être soutenues par des contreforts extérieurs. La plupart des chapiteaux sont ornés de sculptures, si on peut toutefois donner ce nom aux figures bizarres et grimaçantes qui y sont représentées ; elles sont lourdes et grossières et contrastent désagréablement avec les ornements si fins, si légers, du portail. Evidemment, ces travaux ne sont ni de la même main, ni du même temps.

Les deux curiosités dont l'église de Chappes est justement fière sont le bas-relief qui occupe le devant de l'autel et la statue antique de la Vierge.

La madone de Chappes, placée maintenant au-dessus du maître-autel, doit être très ancienne. Elle date sûrement de la fondation de l'église, du XI<sup>e</sup> siècle ; peut-être même est-elle d'une époque antérieure. Comme elle était en fort mauvais état, elle a été restaurée il y a quelques années. Il faut reconnaître, à notre grand regret, que les *réparations*, d'aucuns diront même les *embellissements*, dont elle a été l'objet, lui font perdre en grande partie cet air naïf, ce cachet d'antiquité que rien ne peut remplacer aux yeux de l'antiquaire. (1)

Par bonheur, M. l'abbé Boudant, qui l'avait étudiée avant la réparation, nous en donne une description dans son intéressant petit ouvrage : *Les Sanctuaires de Marie dans le diocèse de Moulins*. Nous ne pouvons mieux faire que d'en donner l'analyse :

« La Vierge, assise sur une sorte d'escabeau grossier, tient l'enfant Jésus sur ses genoux. Elle est vêtue d'une robe serrée à la taille et retombant en plis droits sur les pieds. A son cou est une agrafe de forme mérovingienne.

« Ce qu'il y a de remarquable dans le costume, ce sont deux bandes rouges formant d'abord ceinture, puis se divisant et pendant comme une étole. Les manches sont extraordinairement longues et larges. La Vierge, coiffée d'un callot comme nos paysannes en portent encore, a la figure commune. La figure de l'enfant Jésus, toute petite par rapport à celle de la Vierge, a les traits d'un homme fait, d'après cette pensée de

---

(1) Les églises du Bourbonnais et celles de provinces voisines, telles que l'Auvergne et la Bourgogne, fournissent d'assez nombreux exemples de cette vierge. Nous pensons qu'une *statue-type*, peut-être propagée par les moines de Cluny, a servi longtemps de modèle à toutes ces copies, dont quelques-unes peuvent remonter au XII<sup>e</sup> siècle, mais dont la plupart ne sont pas antérieures au XIII<sup>e</sup>. Nous consacrerons, prochainement, une notice spéciale à cet intéressant sujet. — ROGER DE QUIRELLE.

l'Evangile, qu'il avait dès l'enfance la sagesse de l'âge mûr. Le groupe a près d'un mètre de hauteur. Il est peint à la manière antique, la robe de la Vierge d'une nuance jaunâtre, parsemée de petites roses d'or et celle de l'enfant Jésus, en vert avec un manteau rouge. »

A l'époque où M. l'abbé Boudant faisait cette description, le groupe était dans un état pitoyable : La partie postérieure de la tête de la Vierge, le bas de la robe et les pieds étaient tout vermoulus ; le bras de l'enfant Jésus manquait totalement. Une réparation complète était donc nécessaire.

Le sculpteur auquel le travail fut confié, s'en acquitta de son mieux. Cependant, quelques modifications sont sujettes à critique : La Vierge avait sur la tête une simple coiffe de paysanne, seul l'enfant Jésus avait une couronne en bois doré ; or l'influence égalitaire de notre époque s'est fait sentir dans la restauration et l'un et l'autre ont reçu une couronne en doublé ornée de verroterie.

Mais c'est le siège qui a subi la modification la plus importante. L'ancien était une sorte de fauteuil grossier ayant quelque analogie, m'a dit une personne se souvenant de l'avoir vu, avec le siège du tableau de la Vierge à la chaise. Trouvé trop mesquin, il a été remplacé par un trône surmonté d'un dais, qui me paraît être peu dans le style de la statue et qui a l'inconvénient de cacher en partie les détails du costume.

La réparation n'était certainement pas chose facile. L'artiste avait à concilier le respect dû au style de la statue et à tous les détails du costume, avec les exigences d'une piété de campagne, qui veut avant tout une Vierge bien enluminée et bien vernissée. Peut-être a-t-il poussé la concession un peu loin, mais sauf cette critique, il faut reconnaître qu'il ne s'est pas trop mal acquitté de sa tâche, et que la statue, telle que nous la possédons, présente encore un réel intérêt.

Cette Vierge antique était et est encore en grande vénération dans le pays. Etant allé fureter dans les archives de la mairie, j'ai été fort étonné de trouver parmi les anciens regis-

tres de l'Etat civil, plusieurs certificats signés de témoins, curés, chirurgiens et apothicaires, constatant des guérisons miraculeuses obtenues par l'intercession de la Bonne-Dame de Chappes.

Malgré la réparation de la madone, où plutôt à cause de cette réparation, l'œuvre la plus intéressante de l'église est incontestablement le bas-relief qui occupe le devant de l'autel.

Il représente la naissance de l'Enfant-Jésus et l'adoration des bergers. Au centre est la vierge Marie ; elle est assise, à moitié étendue devant l'étable au fond de laquelle on aperçoit le bœuf et l'âne traditionnels. Près d'elle, sainte Anastasie tient l'enfant Jésus sur ses genoux. A la droite de ce groupe, un moine agenouillé, le donateur sans doute, adore le sauveur, qui paraît faire des efforts pour se porter vers lui. Près du moine est saint Jean-Baptiste, son patron. Du côté gauche se tiennent plusieurs bergers accourus à la voix des anges, pour contempler le Messie. Derrière eux s'étend un paysage accidenté que dominent les tours d'un château fort. Plusieurs anges voltigent dans les airs, l'un d'eux porte un petit berceau identique à ceux encore en usage dans nos campagnes.

Voilà, dans son ensemble la composition du bas-relief; mais chacune des figures mérite d'être étudiée séparément.

La vierge attire d'abord notre attention. Sa figure, d'un ovale parfait, a une expression admirable de grâce et de distinction. Elle regarde avec une douce mélancolie l'enfant qui vient de naître et dont elle entrevoit déjà les destinées surnaturelles et la mort ignominieuse.

La figure de sainte Anastasie a quelque chose de moins mystique. Ses traits élégants, quoiqu'un peu forts, sa chevelure soigneusement ondulée, lui donnent une physionomie plus humaine, presque sensuelle. Le mouvement qu'elle fait en rejetant la tête en arrière pour mieux admirer l'enfant qu'elle a sur ses genoux, est plein de naturel et de grâce. Disons en passant que sainte Anastasie vivait au III<sup>e</sup> siècle de notre ère, mais, par un pieux anachronisme, la tradi-

tion veut que ce soit elle qui ait assisté la sainte-Vierge au moment de la naissance de l'Enfant-Jésus.

Chacune des têtes du bas-relief a une physionomie particulière, intéressante à étudier ; mais celle que je préfère peut-être à toutes les autres, est celle du moine agenouillé, gros, fort, soigneusement drapé dans son ample vêtement. J'aime moins le personnage qui est auprès de lui. L'agneau symbolique qu'il tient dans ses bras indique, à n'en pas douter, que c'est saint Jean-Baptiste. Mais saint Jean, le précurseur, était une sorte d'ascète, vivant dans le désert de prières et mortifications ; nous avons peine à le reconnaître sous les traits de ce personnage joufflu et confortablement vêtu.

Le groupe des bergers est plein de naturel et de mouvement. Ils sont en costume de voyage ; leurs vêtements sont traités avec soin et les détails de la chaussure d'un des bergers, notamment, sont fort curieux.

Sur le premier plan est un personnage âgé, assis dans un fauteuil grossier. A cause de son air vénérable, de son front découvert, on le prend généralement pour saint Joseph ; mais son costume de voyageur et le bâton qu'il tient à la main indiquent que c'est un berger venu avec ses camarades apporter sa modeste offrande. En effet, à ses pieds est un petit vase en terre, semblable à ceux dont on se sert encore pour porter le repas des travailleurs dans les champs.

Le paysage qu'on aperçoit derrière les bergers, présente pour nous un intérêt tout particulier. Des maisons rustiques au milieu des arbres, très franchement et très habilement exécutées, occupent le bas ; puis au sommet, très en relief, se dessinent les tours d'un château-fort qui, d'après la tradition locale, seraient celles du château de Murat.

#### E. BRUGIÈRE DE LAMOTTE.

(*A suivre*).



## L'ÉGLISE DE CHAPPES

(*Suite*)

---

Ainsi que nous avons pu le voir, la composition du sujet, tout en étant très simple, est des plus heureuses, et comme l'exécution ne laisse rien à désirer, tout concourt à faire de ce bas-relief une œuvre d'art remarquable qui, à elle seule, mériterait une visite à Chappes.

Anciennement, il était enchâssé dans la muraille d'un des bas-côtés, mais, à la suite de réparations, il fut relégué dans un coin de la sacristie, où il resta, fort longtemps, exposé à tous les accidents. En 1864, M. l'abbé Fournier, curé de la paroisse, voulant remplacer le vieil autel en bois, tout vermoulu, eut l'heureuse idée de l'utiliser comme devant d'autel.

Une restauration était devenue nécessaire : la tête de l'enfant Jésus existait, mais elle avait été séparée du corps ; le berger qui marche, penché en avant, manquait totalement, les souliers et l'extrémité des jambes indiquaient seuls la position du personnage.

M. l'abbé Fournier eut la bonne fortune de confier ce travail à un artiste de talent, M. Demourgue, qui s'acquitta avec soin de cette tâche délicate, et le bas-relief fut enfin mis à la place d'honneur où nous pouvons l'admirer aujourd'hui.

Avant de quitter l'Église, signalons, dans la sacristie, une croix de procession du XIII<sup>e</sup> siècle, en bois, recouverte de plaques de cuivre.

Les bras de cette croix sont terminés par des ornements en forme de trèfle, au milieu desquels sont de petits médaillons de cuivre repoussé, représentant les attributs des quatre Evangélistes.

La statue du Christ a disparu, mais le disque en cuivre ciselé servant d'auréole, en marque encore la place. Sauf cette pièce, toutes les autres parties de la croix existent, mais disjointes et grossièrement réunies entre elles, car la monture en bois est complètement rongée par les vers.

On me montre aussi une cloche des morts, du XVI<sup>e</sup> ou XVII<sup>e</sup> siècle, ornée de médaillons, mais sans inscriptions.

M'étant mis en quête des autres curiosités de la commune de Chappes, on m'avait signalé une fontaine miraculeuse à laquelle la population se rendait en procession en temps de sécheresse. Il paraît même qu'une fois, le Ciel fut tellement prompt à répondre au désir des paroissiens, qu'ils furent tout à coup inondés de ses faveurs, n'ayant pas même eu le temps de regagner l'église.

J'allai donc à la recherche de la fameuse fontaine, à travers les prés qui bordent le ruisseau de Chappes. Hélas ! je fus bien déçu dans mes espérances. Au lieu de la source toute fraîche et limpide, que je croyais déjà voir suintant entre les rochers moussus, sous l'œil protecteur de quelque antique madone, je ne trouvai qu'une voûte effondrée, remplie de ronces et d'orties et, chose grave pour une source, sans une goutte d'eau.

Rendu un peu sceptique par cette déconvenue, j'allai, sans grande confiance, je l'avoue, au domaine de la Croix-Sainte-Anne où était, m'avait-on dit, une croix sculptée très curieuse.

Mais, cette fois, je fus agréablement surpris, en me trouvant en présence d'une belle croix du XV<sup>e</sup> siècle, d'une conservation parfaite. Elle est en granit gris du pays, par conséquent

les sculptures n'ont rien de délicat, mais elles ne manquent pas d'élégance. Montée sur un piédestal en forme d'autel, elle ressemble beaucoup, dans son aspect général, aux monuments du même genre qu'on rencontre si fréquemment en Bretagne. Ses extrémités sont ornées de feuilles épanouies du style flamboyant, très gracieuses ; mais le Christ qui occupe le milieu est malheureusement lourd et trapu. Au-dessous, sculptée dans l'épaisseur du montant, est une statue de femme en costume du XV<sup>e</sup> siècle. C'est sans doute sainte Anne, à laquelle la croix est consacrée ; à ses pieds est une colombe vue de profil.

Du côté opposé se voit la statue de la Vierge, assise et tenant le corps du Christ sur ses genoux. Dans le bas de ce panneau est un médaillon entouré d'une cordelette. La tradition populaire veut que le profil qui en occupe le centre soit le portrait du roi Louis XII, contemporain du monument. Mais aucune preuve ne vient confirmer ce dire.

Les deux autres côtés sont également ornés de bas-reliefs.

Celui de gauche représente saint Roch, patron secondaire de la paroisse. Il surmonte une inscription en caractères du XV<sup>e</sup> siècle, encore fort lisibles, mais dont je n'ai pu découvrir le sens. La voici : IFTNM. Je la donne comme rébus aux chercheurs.

Sur le côté droit sont représentées deux figures se faisant vis-à-vis, et au-dessous deux colombes se tenant par le bec.

Maintenant, de quelle époque est le monument, qui l'a édifié ? — Les ornements appelés choux frisés, qui s'épanouissent à l'extrémité des branches de la croix, les moulures qui encadrent les bas-reliefs, nous permettent de répondre à ces deux questions d'une manière à peu près certaine. Il doit être attribué à la fin du XV<sup>e</sup> siècle ou au commencement du XVI<sup>e</sup>. Or, cette époque était justement celle où la princesse Anne de France, épouse de Pierre II, duc de Bourbon, éloignée de la cour par la rivalité jalouse d'une autre Anne, vivait retirée dans son duché de Bourbonnais,

se consacrant tout entière à l'administration de ses vastes domaines.

C'est elle qui agrandit le château de Moulins, en fit une résidence princière et qui augmenta le château de Chantelle, sa demeure ordinaire. Le château de Murat, peu éloigné de ce dernier et siège d'une importante châtellenie, et la paroisse de Chappes, qui en dépendait, durent aussi être l'objet de ses soins.

Tout concourt donc, le vocable de la sainte et l'époque de la construction, à établir que cette croix fut élevée sous les auspices de la duchesse Anne.

Au moment de la Révolution, cette croix était un peu au-delà de la place qu'elle occupe aujourd'hui, à peu près sur la limite des paroisses de Chappes et de Murat, près d'un champ appelé champ de la Justice, où étaient exécutées les sentences du bailli de Murat. Les anciens du pays disent encore que leurs pères se souvenaient d'y avoir vu les potences de la justice.

Notre croix a donc été probablement l'emblème religieux devant lequel, pendant près de deux siècles, les malheureux condamnés venaient faire amende honorable et réciter une dernière prière avant de monter au gibet.

E. BRUGIÈRE DE LAMOTTE.

